



Deux contrats de mutuelles par erreur

Par **chastral**, le **05/02/2013 à 19:36**

bonjour
Ma fille en deuxième année d'étude s'est laissé convaincre et trompée par la L M D E qui lui a affirmé (verbalement) qu'elle ne pouvait pas rester sur ma mutuelle qui l'avait prise en charge à sa première année comme affiliée. Elle paye actuellement 2 mutuelles qui pèsent très lourd sur un budget étudiant. Comment résilier la L M D E qui est d'ailleurs plus chère ?
merci de vos réponses

Par **chaber**, le **05/02/2013 à 20:07**

Bonjour,
Bonjour et merci sont des marques de politesse envers nos bénévoles qui prennent le temps de vous répondre (relire la charte du forum)

Par **chastral**, le **06/02/2013 à 20:21**

Désolée pour mon style, j'ai juste penser qu'il fallait être bref et concis. Je vous demande de m'excuser pour mon manque de politesse et espère une réponse à ma question. Dans cette attente je vous remercie d'avance.